



OFFRE D'EMPLOI URBANISTE ET INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

La municipalité d'Eastman est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent, à temps plein, d'urbaniste et inspecteur en bâtiment et environnement.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité de la direction générale, l'urbaniste et inspecteur en bâtiment et environnement est responsable, de façon plus spécifique mais non limitative, de :

- Préparer les réunions et agir à titre d'expert auprès du CCU (Comité consultatif d'urbanisme) et du CCE (Comité consultatif en environnement) et assurer le suivi des recommandations des comités;
- Collaborer à l'aménagement et au développement du territoire ainsi qu'à la gestion des eaux;
- Veiller au respect des exigences découlant des autres lois et règlements dont l'application est de responsabilité municipale;
- Accueillir et informer le public sur le contenu des règlements municipaux en formulant des recommandations;
- Recevoir, analyser et émettre des permis de construction et divers certificats d'autorisation et voir à l'application des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, permis et certificats, construction, PIIA, dérogation mineure et autres);
- Traiter les plaintes, vérifier les situations, effectuer l'inspection du territoire, constater les infractions et émettre les avis et les constats d'infractions appropriés.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un diplôme d'études universitaires en urbanisme ou l'équivalent;
- Expérience minimale de cinq (5) années dans le domaine municipal;
- Compétences en matière d'environnement serait un atout;
- Capacité démontrée de gérer et coordonner les activités d'une petite équipe d'employés;
- Connaissance pratique des outils informatiques tels que la suite Office, CIM, les logiciels de géomatique, LIDAR etc.;
- Connaissance des différents règlements d'urbanisme, codes, politiques et lois en vigueur;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit et aptitude à communiquer et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Forte habileté pour les relations avec le public et pour le travail d'équipe;
- Excellentes capacités en organisation et planification du travail, être autonome et posséder un bon jugement;
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

CONDITIONS SALARIALES

Les conditions de travail et de rémunération sont à discuter selon l'expérience et les compétences.

CANDIDATURE ET DATE LIMITE

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le jeudi 15 février 2018, à l'attention de Mme Ginette Bergeron, par courriel à l'adresse dg@eastman.quebec.

La municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées et rencontrées.

La municipalité d'Eastman souscrit à l'accès à l'égalité en emploi et l'utilisation du masculin s'applique également au féminin.